



N° 4

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 26 juin 2002.

PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE

tendant à instituer un référendum d'initiative citoyenne,

(Renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR M. JACQUES KOSSOWSKI,

député.

Nota. – Ce document n'a pas été publié.